



PANTHÉON - SORBONNE



Sorbonne Études et Recherche en Droit de l'Environnement,
de l'Aménagement, de l'Urbanisme et du Tourisme

UNIVERSITÉ PARIS I
PANTHÉON SORBONNE



COUR DE CASSATION



Institut de
Recherche
Juridique de
la Sorbonne
ANR14-TXJC

Le **Master 2 Droit immobilier**
En association avec le **SERDEAUT**
vous annoncent le prochain
Petit déjeuner de Droit immobilier



Le **lundi 23 janvier 2017**, de 9h00 à 11h00, Salle 1 – café d'accueil à 8h30
A l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 12 place du Panthéon, 75005

Présidé par Messieurs :

Pascal Chauvin	Président de la 3 ^{ème} Chambre civile de la Cour de cassation
Norbert Foulquier	Professeur de Droit à l'Université Paris I, co-directeur du SERDEAUT, co-directeur du Master 2 Droit immobilier
Thierry Revet	Professeur de Droit à l'Université Paris I, co-directeur du Master 2 Droit immobilier
Jean-Luc Tixier	Docteur en droit, avocat associé de CMS Bureau Francis Lefebvre Chargé d'enseignement à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne

Les différents intervenants commenteront notamment deux arrêts récents rendus par la Cour de cassation :

- **Arrêt du 7 juillet 2016, n°15-10278**, caractère indivis du droit d'usage et d'habitation, exercice conjoint par son titulaire et le propriétaire
- **Arrêt du 8 septembre 2016, n°14-26953**, licéité d'un droit de jouissance spéciale supérieure à 30 ans

Inscriptions par courriel en indiquant vos nom, prénom et qualité à serdeaut@univ-paris1.fr

Etudiants et professeurs : Gratuit – Extérieurs : 20€ à l'ordre de l'association SDI